

- PROCÈS-VERBAL -
CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MAI 2023

La séance est ouverte à 18 heures 31 sous la présidence de M. MOROGE, Maire de Pierre-Bénite.

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE :

Jérôme MOROGE, Marlène BONTEMPS, Ahlame TABBOUBI, Wilfrid COUPE, Marysa DOMINGUEZ, Levana MBOUNI, Sandrine COMTE, Dominique LARGE, Jean-Luc PAYS, Marine BOISSIER, Patrice LANGIN, Anne DEMOND, Max SEBASTIEN, Sandrine BELMONT, Lionel RUFIN, Nora BELATTAR, Thierry DUCHAMP, Jacques ROS, Marjorie MERCIER, Alexis MONTOLIU, Maryse MICHAUD, Yann-Yves DU REPAIRE, Marion LECLERE, Oihiba DRIDI, Bernard JAVAZZO (*jusqu'à 19 heures*), Maud MILLIER-DUMOULIN (*jusqu'à 19 heures*), Claude MOUCHIKHINE (*jusqu'à 19 heures*), Pierre-Marie MAUXION (*jusqu'à 19 heures*).

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION :

Marcel GOLBERY donne pouvoir à Marlène BONTEMPS, Eliane CHAPON donne pouvoir à Marine BOISSIER, Alain DONJON donne pouvoir à Wilfrid COUPE, Michèle CALVANO donne pouvoir à Marysa DOMINGUEZ.

ABSENTE :

Anissa HIDRI.

M. LE MAIRE.- Bonsoir.

M. le Maire procède à l'appel nominal.

Le quorum est atteint.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Alexis MONTOLIU est désigné secrétaire de séance.

M. LE MAIRE.- Je souhaite la bienvenue à Alexis qui prend la place de Johnny CARNEVALI qui a dû démissionner pour des raisons personnelles et professionnelles. Nous souhaitons la bienvenue à Alexis, le benjamin de cette assemblée qui, comme première mission, se voit confier le secrétariat de séance. Merci Alexis.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 - Compte rendu au Conseil Municipal des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 9 juin 2020

Présentation des actes de gestion par M. le Maire.

M. LE MAIRE.- Y a-t-il des questions ?

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, excusez-moi je n'ai pas eu le temps de prendre la parole avant le début de la séance et cela n'a pas grand-chose à voir avec les actes de gestion. Nous vous avons proposé un projet de délibération en date du 22 mai 2023, projet de délibération portant sur l'organisation d'un référendum concernant la fusion entre Pierre-Bénite et Oullins.

J'ai été averti à midi que suite à des pérégrinations aléatoires dans les services ce projet de délibération ne serait pas mis au vote ce soir. J'en suis tout à fait affecté.

Aussi, je vous demande, Monsieur le Maire, à titre exceptionnel de porter ce projet de délibération déposé en temps et en heure au conseil municipal de ce soir.

M. LE MAIRE.- Monsieur MOUCHIKHINE, je pense que vous savez comme moi ce que la loi dit par rapport au dépôt d'un projet de délibération. Il faut qu'un tiers de l'assemblée cosigne cette demande de dépôt de délibération. Vous le savez bien. Un élu, quel qu'il soit, ne peut pas déposer une délibération, même un groupe en tant que tel. Cela n'a jamais été fait ici à Pierre-Bénite ni dans n'importe quelle autre assemblée délibérante.

Vous le savez, on a déjà eu des cas par rapport à des vœux. On peut déposer un vœu sans difficulté. Un groupe peut déposer un vœu à partir du moment où on respecte les délais mais pour une délibération il faut toujours un tiers des conseillers pour la déposer.

Cela, c'est sur la forme. Sur le fond je regrette qu'on n'arrive pas à rentrer avec vous dans le débat pour se demander pourquoi on est absolument opposé à ce type de projet. On aimerait pouvoir en discuter. J'en ai déjà parlé avec un certain nombre qui sont venus tout de suite nous en parler suite à l'annonce du lancement du projet. On n'arrive pas encore à rentrer dans cette position-là et je le regrette très fortement.

Vous avez déjà pu le signaler en disant : *Oui mais on a des habitants de Pierre-Bénite qui sont très opposés à ce projet que vous portez.*

On le voit encore ce soir, Monsieur MOUCHIKHINE, vous aurez beau distribuer...

(Brouhaha dans le couloir)

On l'a vu ce soir encore, cela fait des jours et des jours qu'un certain nombre d'entre vous distribuent des tracts - c'est cela la démocratie - pour dire : *Rendez-vous le soir du conseil municipal pour le grand rassemblement*, pour bien rappeler que les habitants de la commune sont opposés à ce projet. C'est vrai, j'en ai même vu à la sortie du métro d'Oullins, encore dimanche sur le marché. Vous n'avez pas ménagé votre peine. Il se trouve que ce soir encore vous étiez

34 devant la mairie. 34 personnes après avoir distribué dans les boîtes aux lettres, sur les marchés. À un moment, il faut quand même se dire les choses. Sur 10 500 habitants je veux bien que...

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, même si j'étais le seul à avoir raison...

M. LE MAIRE.- Il faut absolument qu'on arrive à s'écouter.

M. MOUCHIKHINE.- À condition que vous ne fassiez pas un monologue.

M. LE MAIRE.- Ce que vous n'arrivez pas à faire à l'extérieur de la mairie, il faut qu'ici on arrive à se fixer ces règles-là. On s'écoute. C'est la base du respect et du débat. C'est extrêmement important et je vous redonnerai la parole même si cela ne porte pas sur les actes de gestion.

Vous êtes venus au fil du temps, il y a eu plusieurs rassemblements, vous étiez 80, puis 60, puis 30, puis 30. 30 personnes cela ne fait pas les habitants comme vous aimez parfois à le rappeler.

Je le rappelle aussi, la concertation est ouverte. On a rencontré beaucoup de monde. On arrive à répondre à de nombreuses questions extrêmement légitimes. On a même un site Internet dédié à cela. Je rappelle qu'aujourd'hui on a près de 500 personnes qui ont apporté leur point de vue pour, contre, dans l'interrogation évidemment. Sur Pierre-Bénite à ce soir c'est 115 personnes qui ont donné leur avis sur le sujet.

On fera le bilan de tout cela. 115 ce n'est rien. Et les négatifs ne sont même pas une majorité des 115. Donc attention quand on s'érige en représentant des habitants. Ce n'est pas cela la démocratie.

M. MOUCHIKHINE.- Excusez-moi mais il faut que je réponde à cet argument. Ce que nous réclamons dans cette motion ce n'est pas qu'on abandonne le référendum, ce que nous réclamons c'est que nous donnions la parole aux Pierre-Bénitains.

M. LE MAIRE.- Monsieur MOUCHIKHINE, justement je vous donnerai la parole. Il faut qu'on arrive à s'écouter. On ne peut pas se couper la parole. Il y a encore une petite police de l'assemblée déterminée par le règlement intérieur que vous avez vous-mêmes voté.

Aujourd'hui, la question est pourquoi ne pas débattre de cela tous ensemble et pourquoi ce projet est-il posé sur la table ? Cela fait maintenant près de neuf ans, j'aime à le rappeler, que le sujet quotidien de notre équipe actuelle et précédente est de se demander comment on va pouvoir continuer à proposer, au moins à maintenir le niveau de service à nos habitants. Comment est-ce qu'on peut faire ?

Vous savez que chaque année il y a des ressources en moins pour les collectivités. On s'en occupe, on est là pour cela. Les Pierre-Bénitains nous ont dit : *Allez-y, gérez les finances municipales et faites en sorte qu'on ait encore des services, des équipements.* On s'en occupe, on fait cela mais chaque année on voit que les recettes baissent.

Dans le même temps on a de plus en plus de normes qui nous impactent terriblement d'un point de vue budgétaire. Je ne vais pas revenir sur le PPRT pour mettre aux normes les bâtiments. Je ne vais pas revenir sur les rénovations énergétiques évidemment indispensables. Je ne vais pas vous faire l'affront de vous rappeler, à vous Monsieur MOUCHIKHINE, le temps que nous passions sur un permis de construire il y a 20 ans et aujourd'hui, sans doute pour de très bonnes raisons mais l'excès de normes est devenu maintenant le jeu très français dans l'administration.

Troisièmement, on connaît un désengagement de l'État depuis des années. Je ne suis pas là pour dire que c'est de la faute d'untel ou d'untel parce que cela fait des années. On a le gouvernement de M. MACRON, on avait avant M. HOLLANDE et avant M. SARKOZY, puis d'autres encore avant. Il se trouve qu'au fil des années on a de plus en plus de missions qui nous incombent. Je ne vais pas revenir sur cet exemple du commissariat d'Oullins mais quand même le vendredi soir le commissariat d'Oullins ferme et cela jusqu'au lundi matin. Qui est-ce qui s'occupe de la sécurité au quotidien ? Quand nous sommes arrivés il y avait trois policiers municipaux. Aujourd'hui on est à 12 et on voit que cela ne suffit pas.

Donc de moins en moins de recettes, de plus en plus de dépenses et de plus en plus de normes. À un moment il faut qu'on se pose les bonnes questions.

Depuis neuf ans collectivement on réfléchit à comment dans 10, 15, 20 ans on pourra continuer à se dire qu'à Pierre-Bénite on a encore des services, des équipements qui permettent de réaliser ces services.

Il me semble qu'on voit aujourd'hui les conséquences du travail effectué depuis des années. Les habitants sont plutôt satisfaits d'habiter Pierre-Bénite mais il y a un moment où il faut qu'on se dise comment on va assurer les années qui viennent.

C'est à ce moment-là qu'on a posé ce projet qui, effectivement, bouscule les choses. Pourquoi est-ce qu'on ne mettrait pas nos moyens en commun avec la ville d'Oullins tout en gardant nos spécificités chacun de notre côté ?

Depuis qu'on a proposé cela plusieurs collègues nous ont contactés, aussi bien à Oullins qu'à Pierre-Bénite, pour nous dire : *Cela fait des années qu'on aimerait le mettre en place, qu'on y pense, mais on ne le fait pas.*

Pourquoi ? Il y a deux raisons principales. Premièrement, il faut qu'il y ait un des élus qui se dise : *Par rapport à l'intérêt général je me mets en retrait.* Effectivement, c'est aussi un peu d'ego. Oui, je me mets un peu derrière et pour la fin de mandat je me mets en retrait.

Il y a une deuxième chose très importante que me disent la plupart des maires - on en a vu certains en Val-de-Saône qui ont dit que cela faisait des années qu'ils y réfléchissaient - c'est qu'à un moment donné il faut prendre ses responsabilités et il faut le proposer à la population. C'est vrai que ce n'est pas évident à faire. On sait très bien que personne ne se lève le matin en se disant : *Vivement qu'on ait une union avec les communes voisines pour qu'on s'en sorte.* On a plutôt naturellement et c'est extrêmement légitime à se dire qu'on continue

comme cela et on finira bien par trouver des solutions. Donc il y a ce deuxième point qui est important, c'est de se dire qu'il faut y aller.

On sait très bien qu'au début on aura une partie de la population qui va dire : *Qu'est-ce qu'il vous prend ? On ne vous a pas élus pour cela.* Mais il faut prendre le temps et ce n'est pas simple, c'est tous les jours, tous les soirs on répond aux questions qu'ont les gens, pas tous et c'est légitime, comme tout projet il y a des gens qui sont opposés.

Puis on sait qu'on aura une opposition très remontée par rapport à cela. Il y a eu 900 modèles d'unions de communes ces dernières années. C'est 2 500 communes. À chaque fois cela se passe de la même façon avec des gens souvent même pas très respectueux, ils n'en ont rien à faire de leur commune. Ils ont des autocollants qu'ils collent sur le matériel public sur la commune. Ils vous disent que le quotidien de notre commune les intéresse mais ce n'est pas vrai. Ils sont capables de faire cela. Ils sont capables de prendre la parole alors que normalement ils ne devraient pas avoir à le faire. Mais cela leur passe à 1 000 lieues parce que ce sont des professionnels de l'agitation. Nous, au quotidien, on ne fait pas d'agitation, on travaille pour la commune. C'est la grande différence.

C'est vrai que c'est plus facile de se faire entendre quand on est là pour agiter. En revanche, pour le travail au quotidien c'est plus compliqué.

Ce sont les points que je voulais apporter à nouveau au débat. Je regrette qu'on ne puisse pas avoir ce débat avec vous puisque vous restez arc-boutés sur vos positions en disant : *Je ne suis même pas là pour discuter sur ce qui est bien, pas bien, je n'en veux pas de toute façon.*

M. MOUCHIKHINE.- Monsieur le Maire, si vous le permettez, je tiens à affirmer haut et fort une chose. Cette proposition de délibération ne portait pas sur le fait qu'on soit pour ou contre la fusion. Elle portait sur un référendum. Peut-être vous fait-il peur, je n'en sais rien.

Ce que je dis c'est que vous prétendez argumenter mais cela fait plusieurs fois que je vous entends répéter exactement la même chose comme si vos arguments n'avaient pas évolué d'un iota. C'est une répétition d'arguments qui semblent plus répondre à une vision politique avec un petit peu de stratégie personnelle qu'au réel bien public.

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Comme cela a été dit, c'est une demande d'un référendum. Alors, effectivement, sur le terme de délibération ou le terme de vœu, c'est la législation là-dessus, je ne peux rien dire, mais si vous aviez la culture du débat comme vous le dites, vous auriez pu depuis le 22 mai créer les conditions plutôt que d'appeler aujourd'hui à midi.

On considère qu'il y a une volonté de votre part, malgré le fait que vous disiez l'inverse, de ne pas vouloir discuter et de ne pas vouloir donner la parole aux Pierre-Bénitains et aux Pierre-Bénitaines sur cette question quelle que soit la réponse apportée.

Je précise qu'il y a une pétition qui tourne actuellement et qui a recueilli plus de 550 signatures. Cela ne fait pas 10 000 habitants mais ce n'est pas non plus

négligeable. Pour nous c'est le témoin d'un passage en force et que la démocratie n'arrive pas à vivre correctement.

Nous, les élus du groupe Gauche Écologie Rassemblées, nous assumons nos responsabilités en annonçant et en organisant une votation citoyenne avec les habitants afin qu'ils aient leur mot à dire.

Vous nous accusez de politiser cette fusion mais la politique appartient d'abord aux citoyens et aux citoyennes. C'est à eux qu'on donnera la parole et ils seront questionnés.

Pour nous c'est un mariage forcé avec la ville d'Oullins et malgré les réunions publiques, malgré la présence d'un médiateur vous n'avez pas réussi à clarifier toutes les appréhensions légitimes des habitants et la pédagogie qui consiste à expliquer pourquoi cette fusion est bonne pour les habitants aujourd'hui ne fonctionne pas complètement.

Vous prenez des exemples de fusions qui ont bien marché. On peut aussi regarder des fusions pour lesquelles il y a beaucoup de choses à dire : un éloignement des services publics, un éloignement de la proximité notamment du maire et des élus pour les Pierre-Bénitains et les Pierre-Bénitaines dans la nouvelle commune. Il y aura moins d'élus en proximité. Je ne parle pas des agents parce que forcément il y aura aussi un impact sur ce qu'on peut appeler la masse salariale.

Sur la question des projets prenez la police. On a un rapprochement avec la police de Saint-Genis-Laval, preuve en est que des choses peuvent se créer sans être obligé d'avoir une fusion.

Pour le centre nautique, etc. c'est pareil, d'autres choses se sont faites et se font dans d'autres communes sans pour autant qu'elles aient besoin de fusionner.

Pour nous, je le rappelle, la commune est vraiment l'échelon de proximité et cela doit être un échelon essentiel dans les années à venir. Donc devant l'absence de débat que nous n'arrivons pas à avoir nous demandons un référendum.

Vous nous expliquez pourquoi c'est bien de fusionner. Peut-être. Nous demandons un référendum. Vous refusez systématiquement le référendum. Nous considérons que vous ne voulez pas discuter et que vous ne respectez pas les élus que nous sommes et à la fois celles et ceux qui ont voté pour nous.

Devant cet état de fait nous prendrons les moyens de faire ce qu'il faut de notre côté mais nous refusons de rester à cette séance du conseil municipal dans ces conditions.

M. LE MAIRE.- Je rappelle que depuis 10 minutes nous débattons du sujet entre nous. Quand j'entends qu'on ne peut pas en débattre nous avons quand même une parole assez libre dans cette assemblée, me semble-t-il.

Je prends acte de ce que vous me dites. Je dirais de votre part que vous politisez la question. Mais quand je reçois des tracts dans ma boîte aux lettres ou ailleurs signés de quatre ou cinq partis politiques, oui, les partis politiques s'emparent de la question.

J'ai toujours un peu peur et Dieu sait que je sais qu'au niveau national on a besoin, notamment sous la V^e République, d'organisations en partis politiques, mais je suis toujours un peu méfiant quand les partis politiques viennent s'emparer d'un projet extrêmement local. Je le dis, moi-même j'appartiens à un parti, ce qui n'est pas le cas de la grande majorité des élus ici, et jamais ce ne sont les partis politiques qui ont dicté notre marche à suivre au niveau local. Pour moi c'est très important.

Quand je vois des appels au rassemblement signés de cinq partis politiques je me dis attention, quand les partis commencent à vouloir mettre la main sur les affaires locales ce n'est jamais très bon signe.

Il y a encore des questions, tout le monde n'est pas convaincu. Oui, sans doute mais quelque chose me dit que quel que soit le projet on n'a jamais réussi à convaincre tout le monde. Et c'est encore bien heureux qu'il y ait des positions différentes chez les uns ou les autres.

Vous me parlez d'éloignement des services publics. C'est justement l'inverse qu'on est en train de faire si on veut maintenir cette proximité de services publics.

J'ai compris que vous n'étiez pas convaincus par cet argument. Très bien, soit. Je le redis, si on veut maintenir un niveau de services publics de proximité il faut qu'on trouve des solutions nouvelles.

Je rêverais de revenir 20, 25, 30 ans en arrière ici à Pierre-Bénite comme dans n'importe quelle autre collectivité où on avait des moyens considérables par rapport à la population. Je le redis, oui, effectivement, c'était le cas. Nos enfants partaient dans des camps qui étaient gérés en direct par la collectivité. Ce n'est pas si vieux mais c'est une époque révolue.

Je veux bien qu'on se dise que ce n'est pas grave, on demandera à l'État qu'il vienne. Mais cela fait des années qu'on demande à l'État de venir en aide aux collectivités. On voit le résultat.

C'est la même chose pour la plupart des services publics. Citez-moi aujourd'hui un service public qui fonctionne. Il n'y a plus rien qui fonctionne, il faut se le dire quand même. Je veux bien qu'on dise que très rapidement cela va revenir à la normale mais on voit bien que l'évolution des choses malheureusement n'est pas tout à fait celle-là.

Vous citez des exemples de rapprochements qui peuvent s'effectuer sans union. Effectivement, cela se fait. On l'a fait, on est ravi de le faire. Rapprochement des deux polices municipales de Saint-Genis-Laval et Pierre-Bénite : On a mis deux ans à le faire, deux ans à l'écrire. On a le droit à quelques heures par mois de policiers de Saint-Genis-Laval qui viennent à Pierre-Bénite et inversement. Il faut toujours qu'il y ait un policier de Pierre-Bénite quand des policiers de Saint-Genis-Laval viennent et évidemment inversement. Il faut qu'à la fin de chaque mois puis chaque année on ait la comptabilité du nombre d'heures de chacun passé sur chaque commune pour qu'il y ait une rétrocession financière à notre commune. Super ! Si on veut cela pour tous nos sujets bien sûr que c'est possible mais vous voyez l'usine à gaz que cela représente. On est ravi de l'avoir

fait parce que c'est un besoin, malgré tout on se rend compte que c'est extrêmement compliqué.

Vous me parlez de piscine intercommunale. Bien sûr que cela existe. Vous avez Aquavert pas loin d'ici, c'est la piscine d'Alaï. Le jour où Sainte-Foy-lès-Lyon est parti d'Aquavert, parce que du jour au lendemain vous pouvez partir de ce genre d'entente, ils se sont demandé s'ils allaient pouvoir continuer et s'ils n'allaient pas être obligés de fermer Aquavert. Ils ont trouvé une solution mais ils ont pris 10 ans de retard sur les travaux à réaliser. C'est cela une entente communale. Bien sûr que c'est possible mais c'est très compliqué à mettre en place.

On me dit : *Pourquoi vous ne feriez pas des ententes sur tout ?* Mais si on fait des ententes sur tout pourquoi est-ce qu'on ne prend pas cette position de se dire qu'en ayant une union on va réussir à rendre les choses beaucoup plus simples, on va faire de la mutualisation sur tout, tout en gardant nos identités ? C'est l'option qui est la nôtre. C'est justement sur ce type d'exemple qui me semble extrêmement parlant que nous avons bâti ce projet ensemble, sur lequel nous essayons de discuter avec la grande majorité.

J'étais avec l'ensemble de l'équipe en réunion de quartier la semaine dernière. Cela portait là-dessus. Je suis allé au foyer. Samedi on voit les parents d'élèves. On ne fait que cela. On voit les associations les unes après les autres. Il y a de nombreuses questions et on y répond.

Aujourd'hui force est de constater qu'on a encore des gens très réservés sur le projet, voire opposés. C'est vrai. Mais c'est vrai aussi sur d'autres projets et on va continuer à avancer comme cela.

Je rappelle que tout cela est de la responsabilité finale du préfet et qu'évidemment la loi ne prévoit pas de référendum local. C'est bien de temps en temps de respecter un peu la loi. C'est un peu notre rôle aussi ici que de faire respecter ces éléments juridiques.

Dernier point et j'en terminerai par-là, je suis désolé de ce point de détail qui semblait avoir échappé à certains mais, effectivement, on ne pose pas une délibération comme cela dans un conseil municipal. En revanche, c'est assez rare d'avoir un conseil où on peut prendre la parole sur la délibération qu'on n'a pas pu poser et que chacun puisse échanger.

Quand on me dit qu'on ne peut pas en parler ici, cela fait maintenant un certain nombre de dizaines de minutes qu'on en parle. La parole est assez libre, me semble-t-il.

Voilà sur ce point. Merci à vous. Peut-être avant que vous ne partiez nous allons valider le procès-verbal.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023

M. LE MAIRE.- Y avait-il des questions sur le procès-verbal ? *(Non.)*

Je le mets aux voix.

Le procès-verbal du 4 avril 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Je vous remercie.

(Départ de M. MOUCHIKHINE, de Mme MILLIER-DUMOULIN et de M. JAVAZZO)

M. MAUXION.- Pour intervenir suite à mes collègues de Gauche Écologie Rassemblées, moi aussi je m'étonne du besoin d'un référendum local. J'ai toujours dit que je n'étais pas contre la fusion mais que cela manquait totalement de transparence.

Depuis que *Le Progrès* a annoncé ce projet de fusion nous avons eu zéro information. Pas un mail. Pas une invitation à une de ces fameuses réunions locales de quartier. La seule que j'ai reçue c'est dans ma boîte aux lettres en tant qu'habitant. Je me demande à quoi servent les élus de l'opposition dans cette commune.

Moi aussi je vais quitter le conseil municipal ce soir, d'autant que j'ai fortement apprécié votre petite phrase sur la personne qui accepte d'effacer son ego pour ne plus être maire de sa commune quand on sait que c'est Mme POUZERGUE qui va vraisemblablement travailler son ego.

M. LE MAIRE.- Merci.

(Départ de M. MAUXION)

2 - Signature de la charte villes et territoires sans perturbateurs endocriniens

Rapporteur : M. PAYS.

Présentation du rapport par M. PAYS.

M. LE MAIRE.- Merci Jean-Luc. C'est une charte importante, même si, bien évidemment, on n'a pas attendu cette charte mais c'est toujours bien de montrer notre engagement pour avancer sur ces sujets. On a enlevé les plats en inox depuis déjà longtemps sur les cantines, pour le portage des repas aussi. Plus de plastique sur les manifestations. On est en zéro photo depuis très longtemps au niveau des espaces verts. Les sujets ne manquent pas, notamment sur le ménage, l'entretien des bâtiments publics, le retour du vinaigre blanc par rapport à d'autres produits et nous avons une réflexion aussi sur des matériaux un peu nouveaux qui permettent de laver uniquement avec de l'eau. Il faut remercier nos services. Et je sais que vous êtes un certain nombre d'élus associés à cette réflexion. Là aussi c'est du changement, des solutions pratiques. On revient de plus en plus à des produits que nous utilisons il y a un certain nombre d'années.

Y a-t-il des questions ? Non. Ce n'est pas cela la démocratie locale et même si on n'est pas d'accord on doit porter aussi la voix des gens qui ont voté pour nous. Je le dis souvent pour notre collègue qui ne vient plus, Mme HIDRI. Il y a des gens qui ont fait confiance, qui se sont dit que cette liste-là porterait leurs idées, leurs voix. On salit la démocratie dans ces cas-là quand on ne vient plus. On ne fait pas cela pour sa personne. On a une responsabilité quand on se présente. Je déplore ce type d'attitude mais c'est ainsi.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

3 - Évaluation des transferts de charges consécutifs au transfert des compétences "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" et "terrains familiaux locatifs"

Rapporteur : Mme MERCIER.

Présentation du rapport par Mme MERCIER.

M. LE MAIRE.- Merci Marjorie.

C'est une délibération intéressante mais plutôt pour les communes qui sont concernées. On ne l'est pas mais on a obligation de la passer. Il se trouve qu'on n'est pas concerné par la loi GEMAPI et ses aménagements. D'ailleurs, vous verrez dans le tableau qu'il y a un report de charges. Pierre-Bénite n'est pas concernée.

Je mets aux voix cette délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

4 - Garantie d'emprunt Alliade Habitat - Opération "Liberty" - 83, Boulevard de l'Europe

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci. C'est une délibération que nous avons déjà passée. Il y avait simplement une erreur dans les chiffres.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

5 - Signature d'une convention entre la Ville de Pierre-Bénite et 6e Sens Immobilier pour la prise en charge de la contribution communale demandée par Enedis pour la réalisation d'une extension du réseau électrique dans le cadre du Permis de Construire PC 06152 23 0003 106

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci Marlène. Effectivement, normalement tout est à la charge de la commune mais après une demande insistante du Service Urbanisme et de l'adjointe en charge nous avons réussi à négocier que le coût soit bien moins important pour la commune.

Je ne sais pas si tout le monde situe l'angle chemin de la Lône / rue de la République. C'est après le petit pont. On a notre entreprise un peu phare de Pierre-Bénite, GreenStyle, sur la gauche et plus loin un géant de la livraison. Après ce sont des bâtiments extrêmement vieillissants quand on remonte en direction du centre, sur la gauche. Mais ce sont des bâtiments privés sur lesquels on n'a pas la mainmise.

On est satisfait d'avoir un opérateur qui après de nombreux allers-retours et discussions proposerait, puisque pour l'instant il n'y a rien d'officiel et tant que le permis de construire n'est pas déposé, une activité tertiaire (évidemment pas de logement là-bas puisqu'on ne peut pas) qui serait extrêmement qualitative pour l'environnement avec un accent important mis sur des espaces verts même si ce n'est pas l'entrée de ville majeure.

On ne sera pas sur le même aménagement paysager du rond-point des Mûriers que je vous invite à emprunter ces temps-ci parce que j'ai beaucoup de retours, c'est pour cela que je vous en parle et je remercie notamment nos services des espaces verts - n'est-ce pas Wilfrid - qui ici comme ailleurs misent beaucoup notamment sur ces nouveaux aménagements à base de prairie fleurie. Vraiment, on a un retour très positif de la part des habitants.

Donc c'est un aménagement paysager là aussi. On va voir ensuite si le permis de construire va jusqu'au bout.

Je mets aux voix cette signature de convention.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

6 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association du Tennis Club

Rapporteur : M. DUCHAMP.

Présentation du rapport par M. DUCHAMP.

M. LE MAIRE.- Je crois qu'il est encore temps de s'inscrire. J'invite chacun d'entre vous à vous inscrire pour cette belle journée organisée par notre tennis club de Pierre-Bénite extrêmement dynamique.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

7 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association du Badminton Club d'Oullins

Rapporteur : Mme BELMONT.

Présentation du rapport par Mme BELMONT.

M. LE MAIRE.- Merci Sandrine. Je rappelle que le B.A.C.O. depuis de nombreuses années dispense un nombre important d'entraînements sur Pierre-Bénite. Nous n'avons pas de badminton sur Pierre-Bénite. Nous avons bénéficié du savoir-faire de ce club qui joue au plus haut niveau national.

La contrepartie de la participation modeste à l'achat de ce minibus sera d'avoir une image avec l'affichage de la Ville de Pierre-Bénite sur le minibus.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

8 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Une Oreille pour Hania

Rapporteur : M. COUPE.

Présentation du rapport par M. COUPE.

M. LE MAIRE.- Merci.

L'objet aujourd'hui est de soutenir cette association et notamment de la soutenir d'un point de vue logistique dans l'organisation de toutes ces manifestations organisées par l'association et par les parents qui ont su fédérer autour d'eux. Ce sont vraiment les actions qui sont ici subventionnées. On a parlé des vide-greniers, des soirées nombreuses et prochainement d'un grand week-end salon shopping en faveur de l'association qui aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 juin à la salle Paillat de 10 heures à 18 heures. L'entrée sera gratuite pour les visiteurs mais il y aura plusieurs stands sur lesquels vous pourrez vous rendre et qui permettront de financer ce projet de voyage et d'opération aux États-Unis.

J'en profite pour tirer un grand coup de chapeau aux parents, aux membres de l'association qui ne passent pas une journée sans organiser une manifestation ici à Pierre-Bénite mais aussi partout sur la métropole de Lyon et même au-delà. Je pense que c'est aussi le rôle de la commune de Pierre-Bénite de venir aider à l'organisation de toutes ces manifestations.

Je mets aux voix cette subvention exceptionnelle.

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN

9 - Exercice du droit de préemption par la Ville de Pierre-Bénite à l'occasion de la cession d'un fonds de commerce situé au 63, rue Paul Vaillant Couturier 69310 Pierre-Bénite

Rapporteur : Mme COMTE.

Présentation du rapport par Mme COMTE.

M. LE MAIRE.- Merci Sandrine. Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

PÔLE FAMILLES & ÉDUCATION

10 - Convention pour l'organisation de séjours enfance et jeunesse avec l'association Humatopie

Rapporteur : Mme BOISSIER.

Présentation du rapport par Mme BOISSIER.

M. LE MAIRE.- Merci Marine. Effectivement, encore un été riche d'animations.

Je peux même ajouter que l'USMPB Basket assurera deux fois une semaine un stage. Nos partenaires sont aussi bien présents durant l'été.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

11 - Mise à jour des règlements des accueils péri et extrascolaires 2023-2024

Rapporteur : Mme LARGE.

Présentation du rapport par Mme LARGE.

M. LE MAIRE.- Merci Dominique.

Je mets aux voix cette délibération.

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

Le prochain conseil municipal est fixé au 11 juillet 2023. D'ici là vous avez le début des soirées guinguettes devant la mairie place Jean Jaurès tous les vendredis soir du mois de juin. On débute avec le comité des fêtes et une soirée blind test. Ces soirées blind test sont toujours une réussite du comité des fêtes.

Et le 10 juin vous avez l'Envol trophée. C'est un moment extrêmement important sur notre commune et cela s'annonce encore haut en couleur avec un très beau spectacle sportif sur notre commune.

Merci à toutes et tous. Bonne soirée.

La séance est levée à 19 heures 25.

**Le secrétaire de séance,
Alexis MONTOLIU**

**Le Maire,
Jérôme MOROGE**

